



FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL
LIGUE DE FOOTBALL DE LA WILAYA DE VBEJAIA



ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE
05 JANVIER 2021

PROCES-VERBAL DE REUNION DE LA
COMMISSION DE CANDIDATURE

L'an deux mille vingt et le vingt neuf du mois de décembre à 14 heures, s'est réunie, au siège de la ligue, la commission de candidature désignée lors de l'assemblée générale extraordinaire du Mardi 22 décembre 2020, à l'effet d'étudier les candidatures à l'élection aux organes de gestion de la ligue de football de la wilaya de Bejaia.

Etaient présents : - Monsieur HAMMA Laid Président
 - Monsieur BENHAMMA Loucif Membre

Absent : - Monsieur HALHAL Amine Membre

Après études des dossiers de candidatures déposés auprès du secrétariat général de la ligue et après délibérations, conformément aux dispositions réglementaires prévues par les statuts et le règlement intérieur de la ligue fixant les conditions d'éligibilité.

Les candidats suivant ont été retenus :

| Candidats retenus | Postulant en qualité de |
|--|---|
| ➤ AMGHAR Idir | Membres du collège des indépendants |
| ➤ AOUCHICHE El Djoudi ➤ MOSTPHAOU Lachemi ➤ IDIR Laid | Membres du collège des experts de la FAF |
| ➤ LEGRIDI Oualid ➤ YAMOUNI Takfarinas | Membres du collège des arbitres |
| ➤ OUKHALED Madjid ➤ HADADI Mourad | Membres du collège des représentants des Clubs |



Les candidats non retenus :

| Candidats non retenus | Postulant en qualité de Membres du collège des indépendants |
|------------------------|---|
| ➤ HARKATI Zahir | |

Remarque :

la candidature de Monsieur HARKATI Zahir a été rejetée pour motif de non-conformité avec les statuts de la ligue.

Qui stipule :

Article 50 : A).le président de la ligue de wilaya est élu au scrutin direct et secret et à la majorité simple des voix parmi **les membres indépendants** de l'assemblée générale.

Article 28 : au sens des présents statuts, sont considérés comme **membres indépendants** :

- Les experts de la fédération Algérienne de football.
- Les anciens présidents de la ligue de football.

Communiqué de la FAF : organisation des assemblée générales des ligues du 1 Mars 2020 :

3. c'est ainsi que pour les ligues de wilaya : le Président sera élu parmi les membres indépendants, c'est-à-dire seul les cinq (5) experts de la FAF, les ex-Présidents de ligues qui peuvent se porter candidats et pourront être élus par les membres de l'AG.

L'ordre du jour étant épuisé, La séance fut levée à 15h00

Fait à Béjaïa, les jour et mois que dessus.

Les Membres
de la commission de candidature,

le secrétaire général,

HAMMA Laid

BENHAMMA Loucif